

## saint-pardoux-soutiers

Johann Baranger a été élu maire de Saint-Pardoux-Soutiers, lors du conseil municipal du 20 mars, avec vingt-trois voix sur vingt-trois, pour son deuxième mandat. Les principales priorités pour ce mandat sont de poursuivre le projet de construction du restaurant scolaire, endiguer la carence médicale à l'échelle de la Gâtine et inscrire une politique environnementale en écho à la charte du futur Parc naturel régional (PNR).



Johann Baranger. (Photo NR)

1<sup>er</sup> adjoint : Jean-Luc Guinard ;

2<sup>e</sup> adjointe, Sophie Auger ;

3<sup>e</sup> adjoint, Emmanuel Rousselot.

Deux maires délégués ont été élus :  
Jean-Luc Guinard pour Saint-

Pardoux et Pascal Poublanc  
pour Soutiers.